

# Commission scolaire de Saint-Hyacinthe : Circonscription 10





## **Description de la circonscription # 10 du projet adopté par le Conseil des commissaires le 28 mai 2013:**

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Hyacinthe délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard Laurier Est et de l'avenue Archambault, le prolongement de cette avenue, la voie ferrée, le ruisseau Mercier, la rivière Yamaska, le prolongement de la ligne arrière de la rue Girouard Ouest (côté sud-ouest), cette ligne arrière, la ligne arrière de la rue Dessaulles (côté nord-ouest), la ligne arrière de l'avenue des Vétérinaires (côté sud-ouest) et son prolongement, la voie ferrée, le prolongement de l'avenue Saint-Louis, cette avenue et le boulevard Laurier Est jusqu'au point de départ.

## **Liste des établissements localisés dans la circonscription :**

Écoles Lafontaine, Larocque et Maurice-Jodoin.